

tenue sous la présidence de Monsieur FEDI, assisté(e)
de Madame LE MESTRIC et Madame FABRE, Conseillères
En présence de Madame LOURTET , Rapporteure publique
Madame MARQUET, Greffière

11 heures 00

01) DOSSIER N° 2306607 RAPPORTEURE: Madame Florence LE MESTRIC

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté du 4 juillet 2023 par laquelle la métropole Aix-Marseille-Provence a prononcé à son encontre une sanction d'exclusion temporaire de fonctions pour une durée de deux ans.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur K	SELARL MNEMON
Défendeur	METROPOLE-AIX-MARSEILLE PROVENCE	Maître SEMERIVA Sophie

02) DOSSIER N° 2205455 RAPPORTEURE: Madame Elisa FABRE

Titre de l'affaire Le requérant conteste l'entretien d'évaluation au titre de l'année 2021 réalisé par la commune de Saint Chammas.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur D	Monsieur D
Défendeur	COMMUNE DE SAINT CHAMAS	

Arrêté le 01/09/2025
Le président du tribunal